



Fiche descriptive Ramsar

Version mise à jour, date de publication antérieure: 2 février 2001

Algérie

Les Gueltates d'Issakarassene



| | |
|--------------------|-----------------------|
| Date d'inscription | 2 février 2001 |
| Site numéro | 1058 |
| Coordonnées | 23°23'20"N 05°42'41"E |
| Superficie | 35 100,00 ha |

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Une guelta est une sorte de cours d'eau creusé dans le fond étroit des gorges ou un profond canyon avec de nombreux bassins versants. L'eau permanente des Gueltates d'Issakarassène provient principalement de sources permanentes en surface et elle est complétée de manière saisonnière par des pluies orageuses souvent très intenses. Une faune et une flore riches et diversifiées caractérisent ce site, refuge dans un environnement soumis à des conditions climatiques extrêmement stressantes. Le Gueltates d'Issakarassene est l'un des plus importants dans les monts Ahoggar et s'étend sur environ 12 kilomètres. C'est aussi le plan d'eau avec la plupart des poissons, poissons reliques, qui atteignent des tailles surprenantes. Les Gueltates d'Issakarassene sont également un type de zone humide qui n'a pas encore été incluse dans la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

| | |
|--------------------|---|
| Nom | Kentouli Mohamed |
| Institution/agence | Conservation des Forêts de la wilaya de Tamenrasset |
| Adresse postale | Conservation des Forêts, Wilaya de Tamenrasset |
| Courriel | cfw.tamenrasset@dgf.org.dz |
| Téléphone | +213 771 11 29 03 |
| Fax | +213 21 91 53 20 |

Compilateur 2

| | |
|--------------------|---|
| Nom | Bendjedda Nadjiba |
| Institution/agence | Direction Générale des Forêts |
| Adresse postale | Chemin Doudou Mokhtar - BP 232, Ben Aknoun, Alger 16036 |
| Courriel | bendjeddanadjiba@yahoo.fr |
| Téléphone | +21323238297 |
| Fax | +21323238297 |

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

| | |
|-----------------|------|
| Depuis l'année | 2011 |
| Jusqu'à l'année | 2017 |

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

| | |
|---|-------------------------------|
| Nom officiel (en anglais, français ou espagnol) | Les Gueltates d'Issakarassene |
|---|-------------------------------|

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

| | |
|--|--|
| (Mise à jour) A. Changements aux limites du site | Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> |
| (Mise à jour) B. Changements à la superficie du site | Aucun changement à la superficie |

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

| | |
|---|---|
| (Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? | Non évalué |
| (Mise à jour) Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations | Il n'y a pas une évaluation des changements écologiques |

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

| | |
|-------------|---|
| Former maps | 0 |
|-------------|---|

Description des limites

The Gueltates d'Issakarassene are located 120 kilometres north of the city of Tamarasset and 60 kilometres from the village of Ideles.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

| Systeme(s) de régionalisation | Région biogéographique |
|--|-------------------------|
| Autre système (préciser lequel ci-dessous) | paléarctique occidental |

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

La Guelta est une sorte de cours d'eau, enfoncée dans le creux et les gorges étroites d'un profond canyon, et pourvue de nombreux bassins d'eau. Les eaux permanentes des guelta d'Issakarassene sont alimentées surtout par des eaux de sources qui aif eurent en surface et, temporairement, par des pluies orageuses parfois très intenses.

Autres services écosystémiques fournis

L'équilibre biologique au Sahara est singulièrement fragile. Les points d'eau constituent le point névralgique, la zone refuge, autour desquels se maintient la vie symbiotique. La moindre perturbation risque de causer des bouleversements et/ou des pertes irréversibles. Ces zones refuges permettent la concentration des derniers témoins reliques vivants d'une flore et d'une faune autrefois luxuriante dont plusieurs espèces inféodées au milieu aquatique ont su développer diverses formes d'adaptation, ceci leur a permis de survivre tout au long d'un processus d'aridification graduel de l'actuel Sahara. Ce genre de site, non encore représenté sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale, est sans nul doute un bon exemple d'une zone humide représentative, rare et unique.

Autres raisons

Une faune et une flore riche et diversifiée caractérise ce site qui est une sorte de zone refuge dans un milieu aux conditions climatiques désertiques extrêmement difficiles. Les Gueltates d'Issakarassene, considérées comme les plus importantes du massif de l'Ahaggar, s'étalent sur environ 12 km de long. C'est également le point d'eau le plus poissonneux, poissons reliques qui atteignent des tailles remarquables (Barbarus sp.). Enfin, c'est un type de zone humide qui ne figure pas encore sur la Liste Ramsar des zones humides d'importance internationale, leur classement constitue une première du genre.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Les Gueltates d'Issakarassene revêtent une valeur spéciale pour la reproduction d'espèces de poissons endémiques du désert, d'espèces d'ongulés (Gazelle dorcas et Mouflon à manchette), le Guépard et d'autres espèces de flore. La zone désertique saharienne constitue d'une manière générale, un modèle particulièrement intéressant pour l'étude de l'évolution des biocénoses. La distribution de nombreuses espèces de vertébrés qui, à une certaine époque, pouvait-être continue de l'Atlas au Niger, c'est progressivement morcelée. On a abouti ainsi à un phénomène d'insularité dans la distribution spatiale des biocénoses. Ces habitats insulaires se trouvent alors favorable à l'apparition et au développement de petites mutations. Cet isolement génétique amplifié par es facteurs écologiques et éthologique peut conduire à une spéciation. Ces éléments sont particulièrement opérants sur les espèces aquatiques (poissons et batraciens) dont la distribution est tributaire de l'état du réseau hydrographique. Les Gueltates d'Issakarassene abritent à cet égard un poisson, Barbus biscarensis, et deux espèces de Bufonidés: Bufo veridis et Bufo mauritanicus). La présence de points d'eau permanents a permis le développement de biocénoses originales dans un milieu désertique. Les Gueltates sont les uniques points d'eau permanents disponibles, notamment en période estivale, pour de nombreuses espèces animales et végétales.

- Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification L'un des aspects importants de la population animale des Gueltates d'Issakarassène est la richesse de sa faune aquatique, due à la présence permanente d'eau. Les vertébrés aquatiques actuels comprennent les poissons et les batraciens. Les poissons sont maintenant représentés par une espèce paléarctique *Barbus biscarensis*, une espèce dispersée dans plusieurs populations totalement isolées depuis des milliers d'années.











Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification Les espèces de biscuits *Barbus* ont adopté des situations écologiques extrêmes et variées dans les Gueltates d'Issakarassene, où l'eau peut geler dans certains endroits et être chaude dans d'autres endroits. Les modifications morphologiques de ces isolats sont connues et ont conduit à la création de différentes espèces, telles que *Barbus amguidensis*, dans la région du Tassili (Leberre 1986).

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Parmi la flore, les espèces suivantes sont endémiques au Sahara central: *Fagonia flamandi*, *Lavandula antinea*, *Myrtus nivellei* et *Olea lapperini* et plusieurs espèces dans l'Ahoggar, telles que *Carralluma venenosa*, *Pegolettia dubiefana* et *Phagnalon garamantus*.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

| Phylum | Nom scientifique | Nom commun | L'espèce justifie le critère | | | L'espèce contribue au critère | | | Taille pop. | Période de Est. pop. | % occurrence 1) | UICN Liste rouge | CITES Annexe I | CMS Annexe I | Autre statut | Justification |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------|---------------|
| | | | 2 | 4 | 6 | 9 | 3 | 5 | | | | | | | | |
| Oiseaux | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CHORDATA |  | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| Poissons, mollusques et crustacés | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CHORDATA/ ACTINOPTERYGII |  | <i>Barbus callensis</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | LC  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| Autres | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CHORDATA/ MAMMALIA |  | <i>Acinonyx jubatus</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | VU  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| CHORDATA/ MAMMALIA |  | <i>Gazella dorcas</i> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | VU  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| CHORDATA |  | <i>Mammalia</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| CHORDATA/ MAMMALIA |  | <i>Procapra capensis</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | LC  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Les Gueltates d'Issakarassene sont d'une importance particulière pour le maintien de la diversité biologique en raison de la richesse et de la diversité de sa faune et de sa flore. Sur une superficie d'environ 35.100 hectares, on trouve les espèces menacées suivantes: la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), considérée comme une espèce vulnérable par l'UICN; le hyrax des rochers (*Procapra capensis*), une espèce paletropicale de plus en plus rare (la population algérienne est la plus septentrionale d'Afrique); le goundi (*Massaoutiera m'zabi*), dont deux sous-espèces sont représentées dans l'Ahoggar. Parmi les espèces menacées, sont le guépard (*Acinonyx jubatus*) et le mouton de Barbarie (*Ammotragus lervia sahariensis*).

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Il existe trois types d'habitats dans les Gueltates d'Issakarassene: un milieu aquatique transitoire de *Veronica anagallis-aquatica* caduca permanent; un environnement de transition, de nombreuses espèces végétales, telles que *Adiantum capillus-veneris*, *Cyperus laevigatus*, *Gnaphalium luteo-album*, *Juncus maritimus*, *Lotus jolyi* (espèces endémiques au Sahara), *Mentha longifolia*, *Nerium oleander*, *Phragmites communis*, *Scirpus holoschoenus*, *Tamarix gallica*, *Typha australis* et *Typha elephantina*; un environnement continental parmi les failles des falaises, riche en espèces végétales pérennes.

Les espèces endémiques suivantes sont disséminées parmi cette végétation: *Dianthus crinitus* (endémique au Sahara), *Lavandula antinea pubescens*, *Marrubium desertii* (endémique au Sahara) et *Pituranthos scoparius* ssp.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

| Types de zones humides (code et nom) | Nom local | Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite) | Superficie (ha) du type de zone humide | Justification du Critère 1 |
|--|-----------|--|--|----------------------------|
| Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents | | | | |
| Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers | | 0 | | Représentatif |
| Eau saline, saumâtre ou alcaline > Mârais et mares >> Sp: Mârais/ mares salins/ saumâtres | | | | |
| Eau saline, saumâtre ou alcaline > Mârais et mares >> Ss: Mârais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents | | | | |
| Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Mârais/ mares d'eau douce permanents | | | | |
| Eau douce > Mârais sur sols inorganiques >> Ts: Mârais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques | | | | |
| Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis | | 0 | | Représentatif |

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

| Nom scientifique | Nom commun | Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre |
|------------------------------------|------------|---|
| <i>Adiantum capillus-veneris</i> | | |
| <i>Ballota hirsuta saharica</i> | | |
| <i>Clematis flammula</i> | | |
| <i>Ephedra altissima altissima</i> | | |
| <i>Fagonia orientalis</i> | | Endémique |
| <i>Fagonia tenuifolia</i> | | |
| <i>Ficus cordata salicifolia</i> | | |
| <i>Globularia alypum</i> | | |
| <i>Lavandula antineae</i> | | |
| <i>Lavandula saharica</i> | | |
| <i>Myrtus nivellei</i> | | |
| <i>Pegoletia senegalensis</i> | | |
| <i>Salvia chudaei</i> | | |

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

| Phylum | Nom scientifique | Nom commun | Période d'est. de pop | % occurrence | Position dans aire de répartition /endémisme/autre |
|-------------------|--------------------------------------|------------|-----------------------|--------------|--|
| CHORDATA/MAMMALIA | <i>Acinonyx jubatus hecki</i> | | | | |
| CHORDATA/MAMMALIA | <i>Ammotragus lervia sahariensis</i> | | | | |
| CHORDATA/AMPHIBIA | <i>Bufo mauritanicus</i> | | | | |
| CHORDATA/MAMMALIA | <i>Gazella dorcas</i> | | | | |
| CHORDATA/AMPHIBIA | <i>Ptychadena mascareniensis</i> | | | | |

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

| Région | Sous-région climatique |
|---------------------------|---|
| A: Climat tropical humide | Am: Tropicale de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois) |

La région subit l'influence d'un climat méditerranéen entre novembre et février et d'un climat tropical entre mai et septembre. Les pluies les plus fortes tombent comme des tempêtes, survenant au moment de la saison de la mousson soudanaise. La pluviométrie annuelle moyenne enregistrée à la station météorologique la plus proche, située à 2770 mètres d'altitude et distante d'environ 15 kilomètres, est de 117,8 millimètres. La température annuelle moyenne maximale est de 24,1 ° C et le minimum moyen est de 1,9 ° C.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Ils sont à environ 2000 mètres d'altitude et ont été créés par le barrage naturel de la vallée de Tihaliouine, qui a été creusé par un flux de basalte. L'oued a creusé ce ravin dans une gorge où il y avait de petites ficelles de petits étangs plus ou moins permanents. Cette gorge est coupée par deux falaises de basalte formant des cascades pendant la saison des pluies. À la base de ces falaises, il y a un étang permanent appelé guelta. Dans la partie supérieure de la gorge, le mur de basalte à gauche a du travertin calcaire grisâtre dans toutes les failles. Au point de jonction d'un ravin latéral, il y a à la base du basalte une petite terrasse de travertin calcaire étalée sur un lit alluvial. Ce travertin gris, un conglomérat de nombreux fragments de basalte, contient d'abondants fossiles de tiges et de feuilles de Phragmites, Scirpus et Juncus (Maire 1940).

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

| Présence? | Changements au moment de la mise à jour de la FDR |
|--|---|
| Généralement de l'eau permanente présente | |
| Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente | |

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La reconstitution de la nappe phréatique en aval est notable à proximité de la zone des fermes de In Amguel, Abalessa, etc. Les autres valeurs ne sont que des estimations en raison d'un manque d'études hydrologiques détaillées.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0,5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

Étudiée en 1965 par Gast, l'eau de l'Issakarassène contient les éléments chimiques suivants: 26 mg / l de calcium, 5 mg / l de potassium, 13 mg / l de chlore, 19 mg / l de sulfates, 43 mg / l de carbonates et 7,5 mg / l de phosphore. Plusieurs des Gueltates d'Issakarassene ont plus de 10 mètres de profondeur, selon le type d'inondation précédente.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Les Gueltates d'Issakarassene sont situés sur des sols rocheux et graveleux dénudés dans un environnement ressemblant fortement à la Lune. Il est presque stérile, à l'exception de la végétation squelettique, à l'exception des zones de pâturage situées dans les vallées où il y a des espèces fourragères dispersées et des bosquets d'Acacia. Les fonds des vallées et les cours d'eau où il y a un micro-climat favorable sont colonisés par plusieurs espèces, comme le palmier dattier, le laurier rose et un grand nombre de plantes herbacées.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

| Services écosystémiques | Exemples | Importance/Étendue/Signification |
|-------------------------|--|----------------------------------|
| Eau douce | Eau potable pour les humains et/ou le bétail | |

Services de régulation

| Services écosystémiques | Exemples | Importance/Étendue/Signification |
|------------------------------------|--|----------------------------------|
| Maintien des régimes hydrologiques | Recharge et évacuation des eaux souterraines | |

Services d'appui

| Services écosystémiques | Exemples | Importance/Étendue/Importance |
|-------------------------|--|-------------------------------|
| Biodiversité | Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie | non applicable au site |

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Les nomades Touaregs utilisent les Gueltates d'Issakarassene pour l'eau pour leurs besoins domestiques et pour leurs troupeaux. Au-delà de cela, il n'y a pas d'autres valeurs sociales connues de ces gueltates.

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

| Catégorie | Dans le Site Ramsar | Dans la zone environnante |
|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Gouvernement fédéral/national | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Conservation des Forêts de la wilaya de Tamenrasset.
Direction de l'hydraulique
Parc National de l'Ahaggar

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Conservateur des forêts de la wilaya de Tamenrasset

Adresse postale:

Conservation des Forêts, wilaya de Tamenrasset.

Adresse de courriel:

cfw.tamenrasset@dgf.org.dz

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

| Facteurs qui touchent le site de façon négative | Menace réelle | Menace potentielle | Dans le site | Changements | Dans la zone environnante | Changements |
|---|---------------|--------------------|-------------------------------------|------------------|---------------------------|------------------|
| Tourisme et zones de loisirs | | impact inconnu | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun changement | <input type="checkbox"/> | Aucun changement |

Compte tenu de la fréquentation peu fréquente de cette zone, les Gueltates d'Issakarassene ne semblent pas souffrir de facteurs défavorables tant sur le site que dans les environs. Cependant, si le tourisme augmente, il sera nécessaire de le réguler.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

| Type d'inscription | Nom de la région | Information en ligne url | Recouvrement avec le Site Ramsar |
|--------------------|------------------|--------------------------|----------------------------------|
| national park | | | entièrement |

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

I Réserve naturelle intégrale

II Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

III Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

IV Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

V Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

VI Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VII Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

| Mesures | état |
|----------------------|--------------------------|
| Protection juridique | Partiellement appliquées |

Activités anthropiques

| Mesures | état |
|---|--------------------------|
| Recherche | Partiellement appliquées |
| Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation | Appliquées |

Autre:

Mesures de conservation proposées mais non encore mises en œuvre:
 Classification en tant que réserve complète au sein du Parc National de l'Ahaggar.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Est-ce qu'il y a un plan de gestion récent/mis à jour?

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

| Suivi | état |
|---------|----------|
| Oiseaux | Appliqué |

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

1. GAST M., 1965. Alimentation des populations de l'Ahaggar, Etude ethnographique. Ed. Arts et métiers graphiques.45p
2. MAIRE R. (1940). Etude sur la flore et la végétation du Sahara Central N°3 Mission du Hoggar. Bull. Soc .Nat .Afr.Nord.
3. Quezel P., Santa S., (1962/1963) : Nouvelle Flore de l'Algérie et des régions désertiques méridionales. Paris CNRS. Tome 1 et 2. 1170 p.
4. Sahki A., (1989/1992) : Rapports de mission dans l'Ahaggar, INRF Tamanrasset.
5. Sahki R., (1989/1992) : Rapports de mission dans l'Ahaggar, (Feuille Assekrem au 1/200.000), INRF Tamanrasset.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Issakarassene (Conservation des Forêts de Tamanrasset , 07-05-2009)



Issakarassene (Conservation des Forêts de Tamanrasset , 07-05-2009)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2001-02-02